

FORMATION

REFERENT EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

EN VISIO-CONFERENCE – INTER ENTREPRISE

CODE V206

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : A définir

Programme	<ul style="list-style-type: none"> Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : de quoi parle-t-on ? Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail : les enjeux Harcèlement sexuel au travail : qui doit faire quoi ? Réagir à une situation de harcèlement sexuel 		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Appréhender le cadre règlementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Comprendre les différents types de harcèlement sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts. Identifier les missions du référent ENTREPRISE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Identifier les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Intégrer la prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention. 		
Public	<ul style="list-style-type: none"> Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes désigné par le Comité Social et économique parmi ses membres Référent ENTREPRISE chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Savoir lire et écrire la langue française 		
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Questionnaire d'évaluation 	Sanction de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de fin de formation
Lieu	<ul style="list-style-type: none"> Visio-conférence 	Durée	<ul style="list-style-type: none"> 1 jour soit 7 heures
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> A définir 	Coûts	<ul style="list-style-type: none"> 590 euros nets de TVA la formation par participant
Date(s)		Nbre de participants	<ul style="list-style-type: none"> 10 personnes maximum
Moyens techniques et pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une connexion internet suffisante pour suivre une formation en visioconférence, un test de connexion sera réalisé quelques jours avant la formation auprès de chaque participant Avoir une adresse mail active Avoir par participant, un système permettant de voir, d'être vu, d'entendre et de parler : <p style="text-align: center;">Ordinateur équipé d'une webcam + haut-parleurs + micro</p>		

V4/05/2020